

corse
matin
A Corsica in Fatti

IMMOBILIER

Vieillir à domicile : une équation difficile

La Corse fait face à un défi majeur : le maintien à domicile de ses seniors.
Une étude révèle une réalité alarmante : isolement, précarité financière
et accès aux soins sont des obstacles quotidiens.

ILLUSTRATION HANS LUCAS VIA AFP / ROMAIN DOUCELIN

C. LARROCHE-PALMERI
clarroche@corsematin.com

Quels sont les principaux défis du maintien à domicile des seniors que révèle l'étude ?

Nous sommes partis d'un postulat simple : le territoire vieillit. La Corse figure parmi les régions de France métropolitaine les plus âgées, et le phénomène va continuer à s'accroître dans les prochaines années. Nous avons commencé par regarder l'éloignement aux soins et aux services, et nous avons constaté que les temps d'accès y sont deux fois plus longs qu'en moyenne nationale : trois minutes au niveau national, six minutes dans la région. Mais si l'on regarde précisément où vivent les seniors dans les communes rurales les plus éloignées des villes, ce temps peut atteindre trente minutes pour accéder à un médecin généraliste, à un kinésithérapeute ou à un pharmacien. Ces grandes distances peuvent pousser au renoncement ou au retard de soins, ce qui suscite forcément notre inquiétude.

Où résident majoritairement les seniors en Corse ?
Il y a un effet de nombre : Ajaccio et Bastia, les deux plus grandes villes, concentrent 45 000 seniors. Mais ce n'est pas considé-

« On se rend compte que plus on avance dans l'âge, plus on est isolé »

Réalisée en partenariat avec le Gérontopôle de Corse, la dernière étude de l'Insee sur le maintien à domicile des seniors révèle de nombreuses inégalités. Stéphane Luquet, chargé de l'étude, décrypte.



Stéphane Luquet est chef de projet d'études au sein de l'Insee Corse. Fanny Hamard

nable lorsqu'on rapporte ce chiffre aux 107 000 que compte l'île. Le mot « senior » est lui-même un mot-valise, puisqu'il englobe les 60 ans et plus. Or la situation entre 60 et 65 ans n'a rien à voir avec celle d'une personne de 85 ans et plus. On se rend compte

« La Corse est la région où l'on recourt le moins aux Ehpad »

que plus on avance dans l'âge, plus on est isolé, au sens seul dans sa maison. Les enfants sont partis, ou bien le conjoint est décédé, et on se retrouve, passé 85 ans, avec plus d'un senior sur trois qui vit seul à son domicile. Autre élément que nous avons mesuré : la

Corse est la région où l'on recourt le moins aux Ehpad. Non pas par faute de places, mais d'abord pour une raison culturelle : on garde nos anciens à la maison. Puis, parce qu'il y a une grande précarité des seniors, avec un taux de pauvreté important, qui peut freiner l'accès à ces établissements.

En Corse, 17,4 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté

Qu'est ce qui diffère avec l'échelle nationale ?
En France, la situation financière des ménages s'améliore habituellement avec le temps, par l'accumulation de patrimoine et par des salaires plus élevés en fin de carrière qu'au début. La retraite peut alors être confortable, si bien que la population senior en France métropolitaine est moins souvent pauvre que la population active. En Corse, ce schéma ne

se vérifie pas : 17,4 % des seniors vivent sous le seuil de pauvreté, contre 18,1 % pour l'ensemble de la population. L'idée selon laquelle les seniors jouiraient d'une meilleure situation financière que les plus jeunes ne tient pas.

Nous avons d'ailleurs consacré un focus aux femmes seniors qui vivent seules : une sur quatre se trouve sous le seuil de pauvreté. Beaucoup d'épouses travaillaient dans le bâtiment ou dans l'agriculture avec leur mari, et n'étant pas forcément déclarées, elles se retrouvent avec des carrières incomplètes et des faibles retraites. L'idée de cette étude, c'est précisément de montrer qu'une fragilité, plus une autre fragilité peut entraîner des situations préoccupantes. Une femme senior vivant seule, isolée dans un village rural, cumule alors le manque de moyens financiers et l'éloignement des soins et des services.

« En 2050, selon les projections démographiques, un habitant sur sept aura 80 ans et plus »

Dans quels types de logements les seniors vivent-ils majoritairement ?

Les seniors sont majoritairement propriétaires de leur résidence principale. Ils habitent très souvent dans une maison individuelle - puisqu'ils sont plus d'avantage situés dans le rural, et depuis plus longtemps que la moyenne : il y a un véritable ancrage territorial. Mais cela signifie aussi qu'ils vivent dans des logements souvent plus anciens, qui peuvent présenter des difficultés d'adaptation. Un quart des seniors occupent un logement fortement sous-occupé, c'est-à-dire comptant au moins trois pièces de plus que ne le nécessite l'usage du ménage. Cela peut être un choix personnel : certains ne veulent pas quitter leur logement, parfois pour conserver de la place afin d'accueillir la famille, des amis etc. Mais cela peut aussi être des situations subies : les enfants sont partis, le conjoint n'est plus là, et les moyens financiers manquent pour accéder à autre chose. Cette situation pose question lorsqu'on la



« Avec le vieillissement de la population, nous comptons beaucoup de seniors, et une économie consacrée au maintien à domicile plus développée qu'ailleurs sur le reste du territoire métropolitain. » Rawpixel Ltd.

rapporte à la pauvreté de nos seniors. Ces grands logements coûtent plus cher en entretien, car ils sont souvent anciens, plus cher en chauffage, et posent des difficultés d'aménagement, ne serait-ce que pour équiper les escaliers menant aux chambres à l'étage par exemple.

Face à l'isolement, qu'en est-il des transports ?

Les moyens de transport collectifs en milieu rural sont faibles, d'autant que nous sommes obligés d'avoir une voiture en Corse. Pour autant, 14 % des habitants n'en possèdent pas. Et surtout, lorsqu'on s'intéresse à l'isolement et à la solitude, la

part des seniors vivant seuls sans voiture dépasse 33 %. Un tiers des seniors vivent seuls et n'ont pas de véhicule. En termes de risque d'isolement, on cumule là encore tous ces facteurs.

L'étude consacre un volet à la Silver Économie, représente-t-elle beaucoup d'emplois en Corse ?

Oui. Avec le vieillissement de la population, nous comptons beaucoup de seniors, et une économie consacrée au maintien à domicile plus développée qu'ailleurs sur le reste du territoire métropolitain. La Silver Économie représente 7,4 % de l'emploi régional sur des emplois classiques, dont la moitié dans le

secteur de la santé. Nous sommes à une personne sur cinq parmi les 80 ans et plus sous le seuil de pauvreté, soit près du double de ce que nous trouvons au niveau national. La difficulté avec ce type d'études, c'est que lorsque nous parlons de pauvreté, nous parlons de pauvreté monétaire, c'est-à-dire les revenus officiels déclarés. Nous ne disposons d'aucune donnée sur les revenus annexes. Cette question de population à risque de perte d'autonomie, il faut vraiment que nous nous la posions car en 2050, selon les projections démographiques, un habitant sur sept aura 80 ans et plus en Corse. Nous pouvons espérer que le taux de pauvreté baissera un peu, mais toutes les autres questions, à savoir l'isolement, le recours à la voiture, l'éloignement des soins et des services, le logement inadapté continueront, elles, de se poser. C'est un véritable défi pour l'avenir : il faudra des emplois pour accompagner tout cela.

C. LARROCHE-PALMERI
clarroche@corsematin.com